



Concours de nouvelles SF 2022

"Le temps décomposé"

Réception des textes :
juin à août 2022



RÈGLEMENT DU CONCOURS LE TEMPS DÉCOMPOSÉ

Règlement du concours de nouvelles de science-fiction, organisé par le cabinet d'édition **Plumes ascendantes** pour l'année 2022.

ARTICLE 1 : ORGANISATION

Le cabinet d'édition **Plumes ascendantes** organise en 2022 son deuxième concours de nouvelles en langue française.

ARTICLE 2 : PRESENTATION DU SUJET

Le concours a pour thème : « Le temps décomposé », qui sera le titre de l'anthologie.

*Voyage dans le temps, paradoxes temporels,
Passé, présent, futur, le temps s'entremêle,
Sur Terre ou ailleurs dans l'univers,
Laissez parler votre imaginaire.*

Il s'agit de science-fiction.

ARTICLE 3 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le concours est ouvert à toute personne âgée de 18 ans – le jour de la clôture de l'AT – et plus, résidant en France métropolitaine.

La participation au concours est gratuite.

Chaque participant(e) concourt à titre individuel.

Les textes seront envoyés par mail à plumesascendantes@outlook.fr, sous **format Word**, avec pour titre : « [AT Le temps décomposé] titre de votre nouvelle ».

Cabinet d'édition **Plumes Ascendantes**

83000 TOULON - 06 19 56 59 25

<https://plumesascendantes.fr/> / plumesascendantes@outlook.fr



Aucune nouvelle ne sera acceptée par courrier.

Les textes devront être accompagnés d'une courte biographie et des coordonnées de l'auteur : nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et courriel.

ARTICLE 4 : CONTRAINTES

Vos nouvelles feront au maximum 40 000 signes espaces comprises (soit 12 pages A4, police Arial, taille 11).

Concernant la mise en page de vos nouvelles, merci de vous référer à ce qui est conseillé dans la section [« préparation et soumission des manuscrits »](#) de notre site Web plumesascendantes.fr.

Vos nouvelles doivent être inédites sur support numérique et papier.

Vous ne pouvez soumettre qu'une seule nouvelle par personne.

Votre mail devra être envoyé avant le 31 août 2022 à 23 h 59, heure de Paris.

Si les consignes ne sont pas respectées, ou si le texte présente trop de fautes et des faiblesses, la nouvelle ne sera pas retenue.

ARTICLE 5 : ANONYMAT

L'éditrice s'engage à garantir l'anonymat des textes avant de les transmettre aux membres du jury.

ARTICLE 6 : JURY

Le jury est composé de neuf personnes et de l'éditrice.

La lecture des nouvelles aura lieu au fur et à mesure de la réception des textes à partir du 1^{er} juin 2022, jusqu'à fin octobre.

Le jury désignera, en janvier 2023, les dix meilleurs textes.

Les lauréats seront informés par mail ou par téléphone, et un article sera publié sur le site Web plumesascendantes.fr.

ARTICLE 7 : RECOMPENSES

Premier prix : chèque de cent euros et deux recueils de nouvelles, brochés.

Deuxième prix : bon d'achat d'une valeur de 50 euros dans une librairie, et deux recueils de nouvelles brochés.

Troisième prix : bon d'achat d'une valeur de 25 euros dans une librairie et deux recueils de nouvelles brochés.

Quatrième prix et suivants : un recueil de nouvelles broché.

Les prix seront remis au printemps 2023, par voie postale.

ARTICLE 8 : PUBLICATION

Les nouvelles seront soumises à des corrections qui devront satisfaire les auteurs et le cabinet d'édition.

Le cabinet d'édition **Plumes Ascendantes** adopte une démarche éco-responsable. Les textes retenus seront publiés au printemps 2023 dans une anthologie numérique intitulée *Le temps décomposé*. L'anthologie sera aussi disponible en version papier, en impression à la demande.

Seuls les exemplaires destinés aux auteurs lauréats seront imprimés à l'avance.

Les auteurs lauréats s'engagent à céder leurs droits d'auteur au cabinet d'édition **Plumes ascendantes**.



ARTICLE 9 : INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

La participation au concours vaut acceptation pleine et entière du présent règlement et des décisions du jury, qui sont sans appel.

En cas de circonstances exceptionnelles, le cabinet d'édition se réserve le droit de modifier ou d'annuler le concours.

Le cabinet d'édition **Plumes Ascendantes** décline toute responsabilité en cas de perte ou de retard d'un courriel.

N'hésitez pas à nous contacter. Mail direct à plumesascendantes@outlook.fr.